

Depuis longtemps, le parti néo-démocrate préconise la nationalisation du CP. Il en ira certainement ainsi pendant encore longtemps, jusqu'à ce que cela arrive, ce qui ne saurait manquer. Le gouvernement du jour, libéral ou conservateur, sera alors obligé de racheter la société. Nous avons proposé une façon de procéder au cours du débat sur le tarif du pas du Nid-de-Corbeau, l'an dernier. En échange des capitaux qu'il donne au CP, le gouvernement du Canada pourrait acquérir des actions dans la société. Qu'y a-t-il de mal à permettre au contribuable, en tant qu'investisseur public, à rentabiliser son investissement au même titre qu'un investisseur privé? C'est un principe tout à fait valable sur le plan commercial et qui protège l'investissement du contribuable.

Nous devons nationaliser cette entreprise, monsieur le Président. Nous pourrions en vendre une partie, car je ne sais pas si le gouvernement voudra continuer à gérer des hôtels. Nous pourrions faire une bonne affaire en vendant Marathon Realty. Ce serait pour une fois une bonne nouvelle pour le contribuable. Cependant, étant donné les besoins du pays en matière de transport, le Canadien Pacifique Limitée—ou du moins ses services de transport proprement dits—doit être nationalisé et devenir une société de la Couronne, qui rend des comptes au Parlement.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, étant donné ce qu'il vient de dire, le député pense-t-il que le CN devrait vendre ses hôtels qui, comme il le sait, ont perdu 2.7 millions l'an dernier? Selon lui, le gouvernement devrait-il gérer les hôtels et offrir un logement aux groupes défavorisés, comme le fait le Château Laurier? Ou bien devrions-nous construire de nouveaux hôtels du CN afin de perdre encore de l'argent? Est-ce là la politique que préconise son parti?

M. Benjamin: Monsieur le Président, le député ne m'a pas posé cette question au cours des années où les hôtels du CN ont fait des bénéfices.

M. Blenkarn: C'est déjà arrivé?

M. Benjamin: Quelquefois, oui. Toutes les sociétés de transport publiques ou privées, les compagnies aériennes, les chemins de fer, dans tous les pays du monde occidental, possèdent des hôtels parallèlement à leurs services de transport, dans le but de garder leurs clients le plus longtemps possible. Qu'y a-t-il de mal à cela? Le CN a envisagé de privatiser ses hôtels et il les a cédés à la chaîne Hilton pour qu'elle les exploite en son nom. Les résultats ont été catastrophiques et le CN a dû en reprendre une partie. L'hôtellerie, qu'il s'agisse des sociétés de la Couronne ou du secteur privé, a connu quelques années très difficiles. Ce n'est pas une raison pour rejeter totalement le principe de la nationalisation des hôtels. Autrement, il n'y a aucune raison pour que le Canadien Pacifique en possède parce que cela coûte également de l'argent aux contribuables. Mais les administrateurs du CP ne rendent aucun compte à leurs actionnaires comme le fait le CN aux députés. Je serais porté à conserver la chaîne d'hôtels.

Je remarque qu'il existe en Europe diverses entreprises de transport ferroviaire, aérien et autres qui possèdent, en totalité ou en partie, des hôtels, des stations balnéaires, des immeubles en copropriété, des centres commerciaux, et ainsi de suite. Il est étrange que l'on trouve ça bien lorsqu'il s'agit du secteur privé mais pas du secteur public. Ce principe des deux poids,

deux mesures est appliqué depuis trop longtemps par les gouvernements fédéraux qui se sont succédé. Qu'y a-t-il de si sacré dans l'argent du secteur privé par rapport aux deniers publics? L'argent du secteur public permet d'accomplir autant de bonnes choses sinon plus que l'argent du secteur privé. S'il est utile et raisonnable qu'une société de transport ait un hôtel pour s'occuper des touristes et des voyageurs, elle devrait pouvoir en avoir. Pourquoi pas?

M. Blenkarn: Monsieur le Président, cela m'intéresse de découvrir que les sociétés ferroviaires recommencent à transporter des voyageurs. Je croyais que le service-voyageurs avait été confié entièrement à VIA Rail. Le député pourrait peut-être nous parler des opérations de transport de marchandises du CN. Par exemple, le CN a perdu des montants considérables ces dernières années à cause de ses services de camionnage. Le député voudrait-il que le CN vende ses camions? Comme il le sait, les camionneurs du secteur privé réalisent tous des bénéfices et paient de l'impôt sur le revenu des sociétés. Le député pense-t-il que le gouvernement peut lui aussi avoir des sociétés de camionnage?

M. Benjamin: Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à signaler au député que, même si VIA Rail est représenté par un crédit de un dollar dans les prévisions budgétaires, elle fait partie des sociétés ferroviaires de la première catégorie. D'après les lois du Canada et l'association nord-américaine des chemins de fer, c'est une société ferroviaire de la première catégorie.

Est-ce que je pense que le CN devrait vendre ses actions? Je ne le pense pas, monsieur le Président, parce que personne ne les achèterait pour l'instant. Le moment serait mal choisi pour essayer de les vendre si le CN perd de l'argent à moins que le député veuille les donner à des amis. Je ne pense pas que le député ferait cela. Certains ministériels seraient peut-être prêts à le faire; je l'ignore. De toute façon, lorsqu'une société de la Couronne comme le CN se sert de camions pour profiter du réseau routier et des diverses lois provinciales qui permettent de transporter ainsi certaines marchandises de façon plus économique que par chemin de fer, c'est très bien. Par ailleurs, si la société transporte en même temps des marchandises lourdes en vrac par camion, c'est de la stupidité économique. J'empêcherais le CN de transporter par camion sur de longues distances du minerai de fer, de lourds produits d'acier, et ainsi de suite. Ce n'est pas à cela que l'industrie du camionnage doit servir. Je l'empêcherais de se lancer dans ce secteur des transports, car, comme tout économiste éclairé vous le dira, c'est de la folie pure. C'est un secteur perdant, comme il l'a d'ailleurs découvert à ses dépens.

Nous avons fait l'amère expérience du camionnage de la potasse en Saskatchewan. Le gouvernement provincial devait reconstruire une route et les dirigeants de la mine de potasse, qui était une entreprise privée, devaient s'engager à fournir tant d'argent pour les travaux. Au bout du compte, les contribuables et la mine de potasse ont perdu de l'argent. C'était ridicule. On ne transporte pas des matières lourdes en vrac par camion sur de longues distances et à grande vitesse. Aucun gouvernement de quelque parti politique que ce soit ne le soutiendrait après l'expérience que nous avons connue.